



REDEVANCES OR

REDEVANCES OR DÉCLARE UNE AUGMENTATION DE 18 % DU DIVIDENDE TRIMESTRIEL

(Montréal, 6 mai 2026) - Redevances OR Inc. (la « Société » ou « Redevances OR ») (TSX et NYSE : OR) a le plaisir d'annoncer que son conseil d'administration a approuvé un dividende pour le deuxième trimestre de 2026 de **0,065 \$ US par action ordinaire**, une augmentation de 18,2 % par rapport au dividende trimestriel précédent. Le dividende sera payé le 15 juillet 2026 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 30 juin 2026 à la fermeture des bureaux. Cette augmentation du dividende trimestriel devrait s'appliquer à tous les trimestres à venir, ou jusqu'à nouvel ordre. La décision de verser des dividendes, le calendrier, le montant et le paiement des dividendes futurs restent à la discrétion du conseil d'administration de la Société. Ce versement de dividende est considéré comme un dividende déterminé, tel que défini par la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

Pour les actionnaires résidant au Canada, le dollar canadien équivalent sera déterminé en fonction du taux de change journalier publié par la Banque du Canada le 30 juin 2026.

Régime de réinvestissement des dividendes

La Société tient également à rappeler à ses actionnaires qu'elle a mis en place un régime de réinvestissement des dividendes (le « régime »). Les actionnaires résidant au Canada et aux États-Unis peuvent choisir de participer au régime dans le cadre du dividende qui sera versé le 15 juillet 2026 aux actionnaires inscrits au 30 juin 2026, et bénéficier ainsi de la remise de 3 % offerte pour le dividende du deuxième trimestre. De plus amples détails sont disponibles sur le site web de Redevances OR à l'adresse <http://ORroyalties.com/fr/dividendes/prid/>.

Les actionnaires bénéficiaires non-inscrits qui souhaitent participer au régime doivent contacter leur conseiller financier, leur courtier, leur courtier en valeurs mobilières, leur banque ou toute autre institution financière détenant leurs actions ordinaires afin de se renseigner sur la date limite d'inscription applicable, et de demander leur inscription au régime. Pour plus d'informations sur les modalités d'inscription ou pour toute autre question, veuillez contacter notre agent de transfert au 1-800-387-0825 (numéro gratuit au Canada) ou à l'adresse shareholderinquiries@tmx.com.

La participation au régime ne dégage pas les actionnaires de toute obligation fiscale pouvant s'appliquer aux dividendes réinvestis en actions ordinaires dans le cadre du régime. Les actionnaires sont invités à consulter leurs conseillers fiscaux au sujet des implications fiscales de leur participation au régime, compte tenu de leur situation particulière.

Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de titres aux États-Unis ou dans toute autre juridiction.

À propos de Redevances OR Inc.

Redevances OR est une société de redevances et de flux de métaux précieux axée sur des juridictions minières de premier plan, telles que le Canada, les États-Unis et l'Australie. Redevances OR a débuté ses activités en juin 2014 avec un seul actif en production et détient aujourd'hui un portefeuille de plus de 195 redevances, flux de métaux et droits similaires. Le portefeuille de Redevances OR s'appuie sur son actif clé, une redevance de 3 % à 5 % sur le rendement net de fonderie du complexe Canadian Malartic de Mines Agnico Eagle Ltée, l'une des plus importantes opérations aurifères à l'échelle mondiale.

Le siège social de Redevances OR est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances OR Inc. :

Grant Moenting

Vice-président, marchés des capitaux

Portable : (365) 275-1954

Courriel : gmoenting@ORroyalties.com

Heather Taylor

Vice-présidente, développement durable et communications

Tél : (647) 477-2087

Courriel : htaylor@ORroyalties.com

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans ce communiqué de presse peuvent être considérés comme des énoncés prospectifs, au sens du United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995, tel que modifié, et comme de l'information prospective au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières canadiennes. Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent Redevances OR à poser certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Les énoncés prospectifs ne comportent aucune garantie de performance. Dans ce communiqué de presse, ces énoncés prospectifs peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, des commentaires liés aux administrateurs et dirigeants de Redevances OR, à l'information relative au fait que les conditions requises pour le paiement du dividende seront remplies et que ce dividende continuera d'être un « dividende déterminé », tel que défini par la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Redevances OR considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle avertit le lecteur que ses hypothèses à l'égard d'événements futurs dont plusieurs échappent à son contrôle, pourraient se révéler inexactes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui touchent Redevances OR et ses activités.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs présentés dans le présent communiqué, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la dernière notice annuelle de Redevances OR, déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur de Redevances OR dans SEDAR+, au www.sedarplus.com, et déposée auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur de Redevances OR dans EDGAR, au www.sec.gov. L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes de Redevances OR au moment de l'émission du présent communiqué et pourrait changer après cette date. Redevances OR décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.